

Pesticides: Berne doit jouer la transparence

OPINION

Pour documenter l'impact des pesticides sur l'environnement, la communauté scientifique demande des informations fiables quant à leur utilisation sur un territoire donné. Consciente de cette responsabilité, l'Union européenne (UE) a adopté une directive allant dans ce sens dans son programme intitulé «Environnement 2010, notre futur, notre choix». Elle souligne qu'il n'a jamais été aussi important de pouvoir compter sur des données précises et adéquates sur les usages des produits phytosanitaires (PPH) pour être en mesure d'estimer le risque qu'ils représentent pour la santé humaine et pour l'environnement ainsi que pour évaluer les progrès faits dans les plans de réduction de l'usage de ces produits à l'échelle du continent.

En suivant ce mouvement à la lettre, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a récemment publié une liste des pesticides les plus utilisés en Suisse. Selon l'OFAG, les informations ont pour objectif «de suivre l'évolution de leur utilisation depuis 2008». Malheureusement, ces données sont incomplètes et inutilisables, en particulier parce que les quantités utilisées sont présentées sous forme semi-quantitative (par exemple < 1 tonne, entre 10 et 30 tonnes), ce qui manque de précision.

C'est ce que nous avons découvert en analysant les données fournies sur les néonicotinoïdes, ces pesticides neurotoxiques impliqués dans la disparition des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs. Nous voulions savoir si le moratoire adopté en 2013 en Suisse

sur trois de ces substances (l'imidaclopride, la clothianidine et le thiaméthoxame) s'était effectivement traduit par une réduction de leur utilisation.

Le résultat est très décevant: seules les données sur le thiaméthoxame permettent d'observer une

Non seulement la qualité des données fournies est mauvaise, mais, de plus, la façon dont elles sont présentées est pour le moins inquiétante

diminution de son usage, mais il n'est pas possible de déterminer son ordre de grandeur. Rien de concluant ne peut être tiré des chiffres fournis pour les autres néonicotinoïdes. Force est de constater que les chiffres de l'OFAG ne permettent pas de suivre précisément l'évolution de l'usage des pesticides pour évaluer leur impact.

Non seulement la qualité des données fournies est mauvaise, mais, de plus, la façon dont elles sont présentées est pour le moins inquiétante. Le communiqué de presse présentant ces données discute l'évolution du tonnage de certaines molécules au cours du temps, sans aucune considération sur leur toxicité relative. A titre d'exemple, les quantités de glyphosate (un cancé-

rigène probable) et de kaolin (du talc utilisé contre la drosophile *suzukii*) utilisées sont comparées bien que leur toxicité varie énormément. Il est affligeant de constater que le paradigme «c'est la dose qui fait le poison» semble encore être de mise.

La biodiversité ne cesse de s'éroder et les quelque 2200 tonnes de PPH utilisées en Suisse contribuent à cette érosion. Plus de transparence est donc nécessaire. Des données complètes sont indispensables pour analyser précisément les risques encourus par notre biodiversité et pour notre santé. Nous demandons donc à l'OFAG de publier les informations détaillées sur l'usage des pesticides en Suisse et nous pensons qu'il est du devoir de nos autorités d'exiger des informations précises sur les quantités écoulées en Suisse auprès des firmes qui les commercialisent, conformément à l'article 62 de l'ordonnance fédérale sur les PPH. ■

ALEXANDRE AEBI
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL,
LABORATOIRE DE
BIODIVERSITÉ DU SOL



EDWARD MITCHELL
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL,
LABORATOIRE DE
BIODIVERSITÉ DU SOL

